



Cabinet de la Bourgmestre

ARRETE DE LA BOURGMESTRE**Marathon de la propreté. Interdiction de stationnement rue de l'Athénée****LA BOURGMESTRE,**

Vu la nouvelle loi communale, notamment en son article 135 et 130 bis ;

Vu la Loi relative à la police de la circulation routière ;

Vu l'Arrêté Royal portant règlement général sur la police de la circulation routière, notamment en son article 78 ;

Vu l'Arrêté Ministériel fixant les dimensions minimales et les conditions particulières de placement de la signalisation routière ;

Vu la Circulaire Ministérielle relative aux règlements complémentaires et au placement de la signalisation routière ;

Vu l'Arrêté du Gouvernement wallon du 16/12/2020 relatif à la signalisation des chantiers et des obstacles sur la voie publique ;

Attendu que l'ADMINISTRATION COMMUNALE D'ESNEUX, Place Jean d'Ardenne, 1 à 4130 Esneux doit effectuer une manifestation empiétant sur la voie publique à Esneux : rue de l'Athénée sur la parking à gauche du chalet du RSI ; la manifestation étant prévue le 21/10/2022 ;

Attendu que le bon déroulement de la manifestation nécessite des mesures de circulation particulières ;

Attendu que le moindre retard pourrait occasionner des dangers et des dommages pour les habitants ;

ARRETE :

Article 1 : Le demandeur susmentionné est autorisé à placer la signalisation nécessaire à l'accomplissement desdits travaux. La signalisation devra être conforme à l'arrêté du Gouvernement wallon du 16/12/2020 relatif à la signalisation des chantiers et des obstacles sur la voie publique.

Article 2 : Le stationnement, voire l'arrêt et le stationnement des véhicules, seront être interdits rue de l'Athénée sur le parking à gauche du chalet du RSI.

Article 3 : Une copie du présent sera transmise pour information aux intéressés, à la police et au parquet compétent.



La Bourgmestre,
Laura IKER

Distribution : Dossier 1 – Proc du Roi 1 – Police 1 – Atelier 1 – Mobilité 1 – Intéressés 1 – AMC 1 – Internet 1

Cabinet de la Bourgmestre : Administration Communale, 1, place Jean d'Ardenne – 4130 ESNEUX

Privé : Rue de la Fontaine, 3 – 4130 ESNEUX – Tél. 04/380.56.00

Secrétariat de la Bourgmestre : Tél. 04/380.93.22 – Fax 04/380.22.93

e. mail : info@esneux.be - Internet www.esneux.be